



CHUZELLES

Dernière mise à jour : 08 juin 2023

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

### FICHE RÉFLEXE N° 14 : RISQUE FORTES PRÉCIPITATIONS VIGILANCE ORANGE

#### Le comportement du citoyen

<b>Avant l'évènement : S'organiser et anticiper</b>	S'informer sur le risque, sa fréquence et son importance. Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.
<b>Pendant l'évènement</b>	Se tenir informé de l'évolution de la situation (radio, mairie) et prévoir les gestes essentiels : Déplacer hors d'atteinte de l'eau les objets de valeur et les produits polluants. Respectez en particulier, les déviations mises en place. Dans les zones habituellement inondables : <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés.</li><li>- Surveillez la montée des eaux.</li></ul> Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
<b>Après l'évènement</b>	Si vous êtes dans une zone qui a été inondée : <ul style="list-style-type: none"><li>- Aérer et désinfecter les pièces.</li><li>- Chauffer dès que possible et ne rétablir l'électricité que sur installation sèche.</li></ul> S'assurer que l'eau du robinet est potable (mairie). Faire l'inventaire des dommages.
<b>Où s'informer pendant le risque</b>	Ecoutez les messages diffusés par les radios ou la télévision : France Bleu Isère (101.8 FM ou 103.9), France Inter (93.5 FM ou 99.8) et France 3.
<b>En savoir plus sur le risque</b>	Consultez les sites suivants : <a href="http://www.vigilance.meteofrance.com">http://www.vigilance.meteofrance.com</a> <a href="http://www.vigicrues.gouv.fr/">http://www.vigicrues.gouv.fr/</a> Pour les conditions de circulation <a href="http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr">http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr</a>